

# **Egalité professionnelle femmes/hommes : facteur de performance économique (SRDEII)**

*Toulouse, le 7 Juin 2016*

## Déroulé de l'atelier

- Introduction par l'élue référent de l'atelier 10 min
- Principaux constats et enjeux : 10 min
- Les priorités d'actions pour la région LRMP ≈ 1H30
- Conclusion à chaud 5 / 10 min

## Introduction et règles du jeu

- Introduction par Madame Nadia BAKIRI, Présidente de la commission « égalité femmes-hommes » de la Région LRMP
- Quelques règles du jeu
  - Si nous vous avons convié c'est que votre avis nous intéresse, il n'y a pas de mauvaise réponse !
  - Nous serons attentifs à donner un temps de parole à chacun dans les contraintes de temps imparties



## Objectifs de l'atelier

- Débattre des enjeux identifiés
- Identifier des premières pistes d'action permettant de répondre à ces grands enjeux

## Egalité professionnelle femmes/hommes : principaux constats

- Une **thématique transversale**, qui s'inscrit dans le cadre de la **Charte Européenne pour l'égalité dans la vie locale**
- LMRP : une des régions où les femmes et les hommes auraient les **conditions de vie les plus proches** selon une étude de l'INSEE
- Un sujet dont se sont emparées les entreprises régionales
  - Plus de 1 000 textes déposés sur la thématique dans le cadre d'accords d'entreprise en 2014
- Loi pour l'égalité réelle **du 4 août 2014** : aborde l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions, a permis de franchir une **étape supplémentaire**
  - Notamment sur l'égalité professionnelle : interdiction aux entreprises de plus de 50 salariés n'ayant pas mis en œuvre l'obligation de négociation sur l'égalité professionnelle ou ayant fait l'objet d'une condamnation pour des faits de discrimination liés au sexe, de candidater aux appels d'offres des marchés

### CHIFFRES-CLÉS

- Taux d'emploi des femmes = 70 % (contre 60,1 % au national)
- Femmes plus diplômées que les hommes en moyenne
- Salaire net horaire moyen\* en 2012 :  
Femmes = 12.4 € / Hommes = 14.9 €
- Création d'entreprises : 28 % de femmes  
-> même proportion au plan national
- 8 % de femmes créatrices d'entreprises dans le secteur de l'innovation
- Ecart de salaire de 10.8% entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

\*sur l'ensemble des CSP et catégories cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

## Egalité professionnelle femmes/hommes : actions mises en œuvre par la Région

- Des actions menées par les deux ex-Région Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, pour répondre aux objectifs fixés par la Charte Européenne pour l'égalité dans la vie locale :

### Ex-Région MP

- 1<sup>ère</sup> Région à adopter, en 2008, un **plan régional en faveur de l'égalité F/H** comprenant 18 actions
- Région reconnue comme **territoire d'excellence** en faveur de l'égalité professionnelle par le Ministère des Droits des Femmes en 2013
- Adoption fin 2014 du **3<sup>ème</sup> plan d'actions 2015-2017** comprenant **30 actions** et **2 objectifs stratégiques** :
  - Faire de l'égalité une réalité dans l'ensemble des politiques de la Région
  - Progresser vers une institution régionale exemplaire
- **Exemples d'actions réalisées à ce jour** :
  - « charte pour prendre en compte l'égalité dans la communication »
  - Appel à projets dédié à l'égalité F/H comprenant 1 volet égalité professionnelle
  - Sensibilisation des professionnel-le-s de l'Accueil de l'Information Orientation au sein des Maison Communes de l'Emploi et de la Formation
  - Prix de l'égalité professionnelle

### Ex-Région LR

- **Effort important de sensibilisation** en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, par des actions menées par la collectivité, un **soutien au tissu associatif** œuvrant dans ce champ et **des orientations transversales** en termes de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances
- Mise en place d'une délégation spécifique et d'une Commission dédiées à la thématique
  - Budget de 100 000 € dédié à la mise en œuvre de ces actions (auxquels s'ajoutent l'ensemble des actions transversales menées en dehors de ce cadre budgétaire propre)
- Domaines d'intervention des actions régionales :
  - La sensibilisation et la prévention en matière d'éducation
  - La Formation et l'Emploi
  - L'égalité professionnelle
  - La Lutte contre les violences
  - La Lutte contre la prostitution
  - L'égalité entre les Femmes et les Hommes
  - La Santé et la sexualité

## Egalité professionnelle femmes/hommes : les grands enjeux identifiés en région LRMP

- Agir de manière **cohérente et opérationnelle**, de la manière la plus large et diversifiée possible, pour **l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** dans tous les domaines relevant de la responsabilité de la Région
- Elaborer et déployer un **plan d'action régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes** dans la vie locale adapté aux **besoins du territoire de la région LRMP**
- Démontrer que l'égalité professionnelle est bien **un atout, un facteur de performance économique, d'image et de communication** pour les acteurs-trices économiques
- Favoriser la mixité des filières et des métiers notamment en matière d'orientation et de formation
- Mettre en évidence et diffuser les **bonnes pratiques** en matière d'égalité et de mixité professionnelles

## Egalité professionnelle femmes/hommes : les questionnements pour la région LRMP

- Afin de maintenir et renforcer sa dynamique, la Région LRMP doit répondre à plusieurs questionnements concernant l'égalité professionnelle femmes/hommes
- Quels sont les leviers existants et efficaces en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le champ du développement économique et de la formation ?
- En fonction des besoins des entreprises, quels accompagnements et quels outils possibles ? Leurs financements ?
- Comment encourager la mixité des filières et des métiers ?
- Quelle articulation à mettre en place entre les différents acteurs de la grande Région : l'Etat (DRDFE DIRECCTE), Pole Emploi, Région, partenaires...?



## Conclusion et prochaines étapes

- **Rappel des principaux grands enjeux et pistes de travail évoqués lors de l'atelier**
- **La concertation continue sur [www.regionlrmp.fr/croissanceemploi2016](http://www.regionlrmp.fr/croissanceemploi2016)**